

# Conditions générales d'Inscription

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente, ainsi que de la documentation relative au logiciel **outilsdiagnostics.fr**. De même le client reconnaît expressément disposer d'un matériel et d'une ligne haut débit internet adapté à l'utilisation, selon les préconisations présentes dans la documentation, des services **outilsdiagnostics.fr**

Le présent Contrat est conclu entre **Le Cetii**, une société constituée en vertu du droit français dont le siège social est situé au 7 Impasse Francis Quarre à BAGNOLS SUR CEZE (30200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nîmes sous le n°508 757 531 et l'entité qui accepte les présentes conditions (le "Client"). Le présent Contrat entre en vigueur à la date à laquelle le Client clique sur le bouton "J'accepte" situé dans l'espace d'inscription (la "Date d'effet"). Si vous acceptez les présentes au nom du Client, vous attestez et garantissez :

- a. que vous disposez de la capacité juridique pour lier le Client aux présentes conditions d'utilisation,
- b. que vous avez lu et compris le présent Contrat et
- c. que vous acceptez le présent Contrat au nom du Client. Si vous ne disposez pas de l'autorité juridique pour engager le Client, ne cliquez pas sur le bouton "J'accepte" ci-dessous. Le présent Contrat régit l'accès du Client aux Services, ainsi que leur utilisation.

## 1. DISPOSITIONS GENERALES

**Le Cetii** est une société spécialisée en thermographie infrarouge et infiltrométrie, centre de formation, revendeur de matériel et bureau d'étude. **Le Cetii** est le distributeur exclusif du progiciel « **outilsdiagnostics.fr** » sur le territoire français. A ce titre **Le Cetii** assure les relations commerciales, de formation et de support au client.

Le présent contrat porte sur l'inscription du client aux services « **outilsdiagnostics.fr** ».

## 2. DATE DE PRISE D'EFFET DU CONTRAT

Le présent Contrat entre en vigueur à la date à laquelle le Client clique sur le bouton "J'accepte" situé dans l'espace d'inscription.

## 3. DURÉE

Le présent contrat entre en vigueur à la date de prise d'effet et pour une durée indéterminée. Le service étant sans engagement, le client peut décider à tout moment de résilier son contrat.

Les sommes engagées en cas de rupture de contrat ne seront remboursées que si la rupture intervient durant la durée légale de rétractation pour les achats en ligne, soit 7 jours francs.

## 4. OBLIGATIONS & RESPONSABILITE DE CETII DEETIC SAS

**Le Cetii** dans le cadre de l'obligation de moyens à laquelle il est soumis est responsable de ses prestations. Il n'est pas responsable du mauvais fonctionnement des matériels éventuellement mis à sa disposition, des prestations ni des éléments qu'il n'a pas conçus. **Le Cetii** répond des préjudices directs, mais pas des pertes de chiffre d'affaires, ni des dommages indirects tels que « manque à gagner » ou « perte » trouvant leur origine ou étant la conséquence de la prestation, ni des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet du contrat. Il est rappelé, que le client est seul responsable de son nom d'utilisateur et de son mot de passe, il relève de sa seule responsabilité d'assurer la confidentialité de ses codes. **Le Cetii** assure une assistance aux utilisateurs selon les conditions énoncées au paragraphe « Assistance Technique »

## 5. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à n'utiliser les informations concernant les produits cités que pour ses besoins propres. Le client s'engage à respecter les préconisations du distributeur en matière d'usage des services **outilsdiagnostics.fr**. Le client reconnaît que les services **outilsdiagnostics.fr** sont disponibles à partir d'une connexion internet haut débit, et fait son affaire d'obtenir un tel service auprès d'un fournisseur d'accès.

## 6. CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

### 6.1. IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

Le progiciel est accessible par le biais d'une connexion à distance grâce à un identifiant et un mot de passe fournis lors de l'inscription au service. Seule la combinaison de ces deux codes permet au client d'accéder au progiciel. L'identifiant et le mot de passe valent preuve de l'identité du client et l'engagent sur toute utilisation faite par son intermédiaire. Ils auront valeur de signature électronique au sens de **l'article 1316-4** du Code civil. Le client est le responsable entier et exclusif de son identifiant et de son mot de passe. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci.

### 6.2. MODE OPÉRATOIRE ET PREUVE

Les parties conviennent que l'utilisation du compte du client par lui-même ou par un tiers fera preuve entre elles de l'acceptation de la transaction, quel qu'en soit le montant et quel que soit le support utilisé. Ces modalités de preuve constituent une présomption irréfragable.

## 7. ASSISTANCE

### 7.1. ASSISTANCE TECHNIQUE

**DEETIC SAS** en tant qu'éditeur du logiciel fournira les "Services d'Assistance Technique" suivants :

Pendant les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures 30, **DEETIC SAS** fournira au client à jour de ses règlements une assistance via email **technique@outilsdiagnostics.fr**. Le service d'assistance n'est pas garanti en terme d'accessibilité, ni en terme de délai de prise en charge ou de réponse. Ce service est limité aux seuls problèmes techniques rencontrés relatifs à l'utilisation du logiciel **outilsdiagnostics.fr**. Ce service ne comprend en aucun cas, ni des déplacements sur site, ni de la formation, ni de l'assistance matériel et réseau.

### 7.2. ASSISTANCE D'USAGE

**Le Cetii** en tant que distributeur fournira les « Services d'Assistance d'Usage » suivants :

Pendant les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures 30, **Le Cetii** fournira au client une assistance via email **support@outilsdiagnostics.fr** et téléphone **04 66 90 07 07**. Le service d'assistance n'est pas garanti en terme d'accessibilité, ni en terme de délai de prise en charge ou de réponse. Ce service est limité aux seuls questions relatifs à l'utilisation du logiciel **outilsdiagnostics.fr**.

## 8. CONDITIONS FINANCIERES

### 8.1. TARIFICATION

Le logiciel est accessible gratuitement en mode démonstration mais la génération des rapports finaux est une fonctionnalité payante. Le client devra acheter, par le biais du module de paiement en ligne, des crédits lui permettant de générer ses rapports à partir de fichiers de mesure. La première génération d'un rapport lui

coutera 1 crédit. Les générations suivantes, pour le même fichier de mesure, sont gratuites. Les crédits consommés sont associés aux fichiers de mesure.

Le passage de l'application de démonstration vers l'application complète se fait par l'achat d'un pack comprenant l'activation du module de génération de rapport accompagné de 10 crédits. Permettant donc de générer les rapports relatifs à 10 fichiers de mesure.

Les crédits suivant pourront être achetés par lot de 10, 50, 100 crédits ou plus sur devis.

## 8.2. PAIEMENT

Les paiements s'effectuent directement sur l'application grâce au module de paiement en ligne embarqué. Les factures sont téléchargeables directement à partir de l'application dans l'espace « Facturation ».

La facturation est effectuée par **DEETIC SAS**, en cas de problème relatif à la facturation et aux paiements, merci de contacter **DEETIC SAS** par email en écrivant à **facturation@deetic.fr**.

## 9. PROPRIÉTÉ

Le Client est et demeure propriétaire de l'ensemble des Données qu'il utilise via les services **outilsdiagnostics.fr** dans le cadre du Contrat.

Le présent contrat ne confère au Client aucun droit de propriété intellectuelle sur le progiciel, qui demeure la propriété entière et exclusive de **DEETIC SAS**. Le progiciel est une œuvre originale de l'esprit protégée en tant que telle par les législations nationales et internationales. De même, les marques (dénominations et/ou logos) citées dans le présent contrat et dans le progiciel sont la propriété de leurs titulaires respectifs. Le client s'oblige à respecter les mentions de propriété figurant sur le progiciel, les supports et la documentation.

La mise à disposition temporaire du service dans les conditions prévues au Contrat ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Client, au sens du Code de la propriété intellectuelle. Le Client s'interdit de reproduire tout élément des Logiciels, ou toute documentation les concernant, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit.

## 10. RÉSILIATION

Le présent contrat est sans engagement de durée. Le client peut résilier se contrat sans préavis par clôture de son compte via l'interface d'administration de son compte. En cas de manquement par l'une des parties aux obligations contractées, non réparé dans un délai de quinze jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant les manquements par l'autre partie, cette dernière pourra prononcer la résiliation du contrat. **Le Cetii** se réserve en outre la faculté de résiliation sans préavis et sans remboursement en cas de non-respect de conditions de règlements prévues.

### 10.1. CONSEQUENCES DE LA RESILIATION.

Si le présent Contrat est résiliés, alors :

- a. les droits octroyés par une partie à l'autre prennent fin immédiatement,
- b. **Le Cetii** permet au Client d'accéder à ses Données pendant une période commercialement raisonnable et de les exporter aux tarifs alors pratiqués pour les Services concernés,
- c. après une période commercialement raisonnable, les Données du client sont supprimées,
- d. chaque partie met en œuvre rapidement des actions raisonnables pour retourner ou détruire toutes les autres Informations confidentielles de l'autre partie, si elle en reçoit la demande.
- e. En cas de re-souscription, le Client ayant résilié serait considéré comme un nouveau client et ne pourrait pas exiger de retrouver ses données telles qu'elles étaient avant la résiliation.

## 11. LIMITATION DES RESPONSABILITES

11.1 Aucune disposition du présent Contrat ne saurait exclure ni limiter la responsabilité de l'une ou l'autre des parties dans les cas suivants : (a) négligence des parties ou de leurs mandataires, agents ou employés ayant entraîné un décès ou un dommage corporel, (b) fraude ou fausses attestations, (c) violation de toute condition implicite en rapport avec un droit ou une jouissance paisible, ou (d) utilisation abusive d'Informations confidentielles.

11.2 Sous réserve des dispositions de l'alinéa 11.1, aucune partie ne peut être tenue pour responsable au regard du présent Contrat (responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre) des pertes ci-après subies ou encourues par l'autre partie (que les parties aient pu ou non envisager de telles pertes à la date d'entrée en vigueur) :

- a. perte de profits réels ou anticipés, y compris perte de profits sur des contrats,
- b. perte d'économies escomptées,
- c. perte d'opportunités commerciales,
- d. atteinte à la réputation ou perte de clientèle, et
- e. perte spéciale, indirecte ou consécutive.

## 12. LOI ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Le présent Contrat et tout différend (contractuel ou non) en relation avec le présent Contrat, son objet ou sa formation (un "Différend") sont régis par la législation anglaise.

Tout Différend doit être porté devant le tribunal de commerce de Nîmes et sera en dernier lieu résolu par arbitrage.

**Le Cetii** peut, à sa seule discrétion et à tout moment, suspendre la fourniture des Services ou modifier les Services pour se conformer à une loi applicable. Si une Suspension appliquée dans le cadre du présent alinéa se prolonge au-delà de trente jours, le Client peut à tout moment, tant que les Services concernés ne sont pas rétablis, résilier immédiatement le présent Contrat par écrit.

## 13. CESSION

Le présent contrat ne pourra faire l'objet d'aucune cession ou substitution, totale ou partielle, du fait du Client, sans l'accord préalable et écrit de **Le Cetii**

## 14. DISPONIBILITÉ DU SERVEUR ET DU SITE

Le contrat prévoit une disponibilité permanente du serveur et donc de l'application sur l'Internet, sauf cas de force majeure définis dans l'article 14. **Le Cetii** informe le client ne pas disposer de la totale maîtrise du fonctionnement des serveurs d'hébergements des services **outilsdiagnostics.fr**, et s'engage sur une garantie de moyen en cas d'arrêt des services. Dans la mesure où un cycle de panne rendant les services **outilsdiagnostics.fr** inaccessibles durant plus de 4 heures par jour sur une période consécutive de 7 jours, le client devant faire connaître via courrier en recommandé avec accusé de réception à **Le Cetii** le premier jour de panne, le contrat pourrait être, à la demande du client, résilié de fait et sans pénalité pour le client. Les sommes déjà acquises au titre du contrat restent propriétés de **Le Cetii**.

## 15. FORCE MAJEURE

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct à l'autre Partie.

En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, **Le Cetii** ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution des Services. En conséquence, **Le Cetii** ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de Données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des prestations.

**Le Cetii** ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout dommage en cas de préjudice causé par une interruption ou une baisse de service de l'opérateur de télécommunications, du fournisseur d'électricité ou en cas de force majeure.

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement quelconque à ses obligations dans le cadre du Contrat, si un tel manquement résulte : d'une décision gouvernementale, en ce compris tout retrait ou suspension d'autorisations quelles qu'elles soient, d'une grève totale ou partielle, interne ou externe à l'entreprise, d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, d'un état de guerre d'une interruption totale ou partielle ou d'un blocage des réseaux de télécommunications ou électrique, d'acte de piratage informatique ou plus généralement tout autre évènement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence.

La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

## 16. SAUVEGARDE DES DONNEES DU CLIENT

Les données du Client sont stockées sur un serveur distant. De fait, le service **outilsdiagnostics.fr** comprend un service de sauvegarde des données pour le compte du client. La sauvegarde proposée permet en cas de panne des services **outilsdiagnostics.fr** à la reprise des services de retrouver l'ensemble de ses données selon une période comprise entre 1 jour et 10 jours avant la panne (non accès aux services). Si **DEETIC SAS** n'est pas en mesure de restituer l'ensemble des données, le client sera prévenu par courrier en recommandé avec accusé de réception, dans ce cas, le client pourra s'il le souhaite résilier son contrat d'abonnement, sans pénalité. En aucun cas, ni **Le Cetii** ni **DEETIC SAS** ne pourront être tenu pour responsable de la perte des données.

## 17. MAINTENANCE

Le Client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, ni **Le Cetii** ni **DEETIC SAS** ne seront tenus responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements du service **outilsdiagnostics.fr**. ni **Le Cetii** ni **DEETIC SAS** ne sont en mesure de garantir la continuité des services applicatifs, exécutés à distance via Internet, ce que le Client reconnaît.

**DEETIC SAS** s'engage à mettre en place des contrôles efficaces de nature à procurer une assurance raisonnable que le Client peut accéder et utiliser le service **outilsdiagnostics.fr** aux heures déterminées.

Le service **outilsdiagnostics.fr** peut être occasionnellement suspendu en raison d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des serveurs de **DEETIC SAS**. En cas d'interruption du service pour maintenance, **Le Cetii** s'engage à informer le Client de l'interruption au moins 5 jours à l'avance afin qu'il prenne ses dispositions pour éviter toute perturbation de son activité.

Ni **Le Cetii** ni **DEETIC SAS** ne pourront être tenu responsable de l'impact éventuel de cette indisponibilité sur les activités du Client.

## 18. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations et documents auxquels elle aurait eu accès à l'occasion de la définition ou de l'exécution des prestations objet du présent contrat. L'obligation réciproque de confidentialité continuera pendant une durée de trois ans après l'arrivée du terme de la prestation au cours de laquelle les pièces ou informations confidentielles ont été communiquées. Elle deviendra caduque si l'information devient publique en dehors de toute intervention de la partie qui l'aura reçue.

## 19. DONNEES PERSONNELLES

**DEETIC SAS** s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données contenues dans le service **outilsdiagnostics.fr**. **DEETIC SAS** mettra en place les mesures techniques et organisationnelles de nature à empêcher tout accès ou utilisations fraudueuses des Données et à prévenir toutes pertes, altérations et destructions des Données.

Les données saisies dans le logiciel sont uniquement accessibles par le client. Le distributeur (CETII) ne peut en aucun cas avoir accès à la base de données, cette dernière étant gérée par le fournisseur (2GNM Ltd.)

## 20. CLAUSES GENERALES

Si une quelconque des stipulations du contrat est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité du contrat.

Toute modification du présent Contrat doit obligatoirement faire l'objet :

- (a) du consentement écrit des deux parties,
- (b) de l'acceptation en ligne par le Client des termes, avenants et addendas mis à jour ou
- (c) de la poursuite de la participation du Client après que **Le Cetii** ai modifié les conditions du présent Contrat et notifié le Client.